



DECLARATION

Le **Bureau Confédéral** de la CNTS s'est réuni le samedi 12 mars 2016 à la Bourse du Travail 7, avenue Lamine Guèye à Dakar sous la présidence de son Secrétaire Général le camarade Mody Guiro.

La rencontre s'est tenue en présence d'une forte représentation des organisations syndicales affiliées et a permis une analyse approfondie de la situation sociale nationale.

Face à la persistance de la crise, le **Bureau Confédéral** se désole de la détérioration des conditions de travail et de la précarité de l'emploi dans plusieurs secteurs d'activités.

Au niveau de la **SENELEC**, la CNTS poursuit son assistance aux 489 travailleurs en chômage depuis plusieurs mois et qui attendent avec impatience la régularisation définitive de leur situation professionnelle.

A la **Sonatel**, les travailleurs s'opposent au projet d'externalisation du cœur de métiers, mais, malgré plusieurs alertes et actions de désapprobation, le groupe Orange maintient sa position.

Pour juguler la tension et lever toutes les incompréhensions, la CNTS propose la tenue d'un symposium sur les télécoms avec l'implication de l'Etat et de tous les acteurs du secteur.

Concernant **les collectivités locales**, après plusieurs semaines de grève et de perturbations les agents et leur ministère de tutelle se sont engagés dans des négociations dont l'issue très attendue doit conduire, enfin, à la mise en œuvre de la Fonction publique locale.

S'agissant de **Transrails**, la rupture du contrat entre l'Etat et le premier repreneur a conduit à une situation d'incertitudes ; c'est pourquoi les travailleurs réclament la nomination d'autorités transitoires compétentes afin de sauvegarder l'outil de travail et relancer les activités de l'entreprise ferroviaire.

A propos de **Sénégal Airlines** la nomination d'un nouveau directeur a plutôt précipité la faillite de la compagnie Aérienne avec l'augmentation des charges et la mise en chômage technique des travailleurs qui manifestent des inquiétudes avec l'annonce par le ministère de tutelle de la création d'une nouvelle compagnie aérienne.

Au **Commissariat à la sécurité alimentaire**, les travailleurs dénoncent les discriminations de traitement en vigueur dans l'agence et réclament l'harmonisation des salaires et des actions idoines pour l'accomplissement des missions de la CSA.

Le **Bureau Confédéral** apporte son soutien aux travailleurs de **Miferso** et **Seigneurie** et propose l'ouverture de négociations sérieuses pour un départ à l'amiable dans la dignité des agents ciblés.

Dans le secteur de **l'Alimentation**, la concurrence déloyale exercée sur les unités de produits alimentaires est une menace réelle sur les emplois existants et doit inciter à la prise de mesures urgentes pour la sauvegarde et le renforcement des entreprises locales.

Dans le même registre, le **Bureau Confédéral** de la CNTS dénonce vigoureusement le comportement de la direction de la SOSENAP qui refuse de respecter la décision de l'Inspection du travail relative à la réintégration des délégués du personnel injustement licenciés avec des travailleurs, pour le seul motif d'avoir porté des brassards rouges.

Le **Bureau Confédéral** de la CNTS se solidarise avec le Syndicat national des travailleurs des Transports Routiers du Sénégal dans leur décision de boycotter la Trans gambienne suite à l'augmentation unilatérale par les autorités gambiennes, du prix de la traversée.

Il demande au gouvernement du Sénégal de trouver les moyens de mettre fin à cette situation ou d'accélérer les travaux de la route de contournement pour rallier Ziguinchor.

Dans le secteur de **l'éducation**, les enseignants continuent de décrier le non-respect des engagements du gouvernement.

Et devant la persistance de la crise scolaire, le **Bureau Confédéral** estime que l'Etat du Sénégal le plus grand employeur doit donner l'exemple en veillant au respect de ses engagements après sa signature, sans contrainte, des accords conclus.

Néanmoins, le **Bureau Confédéral** recommande aux syndicats d'enseignants de s'ouvrir tout en explorant d'autres formes de lutte qui ne mettent pas en péril l'avenir de nos enfants.

Il propose la mise en place d'un comité de suivi permanent des accords afin d'assurer l'application intégrale de tous les accords souscrits.

Le **Bureau Confédéral** félicite les militantes et militants de la section syndicale CNTS de l'Hôtel King Fahd Palace pour avoir consolidé le leadership de la Confédération en obtenant la presque totalité des sièges lors des élections de délégués du personnel.

Le **Bureau Confédéral** associe à ces félicitations le SYNPAS pour avoir gagné la totalité des 22 sièges aux élections des délégués du personnel de la société de gardiennage AXESS-SECURITE.

Par ailleurs, le **Bureau Confédéral** a pris bonne note de la volonté du gouvernement de convoquer une deuxième conférence sociale.

Cependant l'évaluation de la première conférence sociale s'avère une nécessité pour mesurer les degrés d'application des engagements souscrits par les parties dans le pacte de stabilité sociale et d'émergence économique.

Le respect et la mise en œuvre correcte des engagements constituent des conditions non négociables de la participation de la CNTS à cette deuxième conférence sociale.

Le **Bureau Confédéral** a aussi abordé l'organisation du référendum prévu le 20 mars 2016.

A ce sujet, la CNTS qui rassemble toutes les sensibilités politiques en son sein déclare n'avoir donné aucune consigne de vote aux travailleuses et travailleurs affiliés.

Plus que jamais attachée au dialogue social, à la stabilité et à la paix dans notre pays, la CNTS se préoccupe du respect des droits et demeure persuadée que les parties prenantes doivent instaurer un dialogue politique dans le respect des institutions et des intérêts supérieurs de la nation.

Dans ce cadre, le **Bureau Confédéral** condamne la violence déjà constatée dans la campagne pour le Référendum et invite tous les leaders politiques à taire leurs querelles pour favoriser des élections apaisées.

Enfin le **Bureau Confédéral** réaffirme son soutien sans faille à son Secrétaire Général le camarade Mody Guiro et lui témoigne de sa solidarité dans sa mission exaltante au profit des travailleuses et travailleurs de notre pays.

Fait à Dakar, le 12 mars 2016

LE BUREAU CONFEDERAL